

Image not found or type unknown



le changement de la carte de séjour étudiant à vie privée

Par **charles76**, le **04/02/2013** à **22:27**

Bonjour,

je veux déposé une demande de changement de statut " d'étudiant à vie privée" je suis en France depuis 2005 ET J'AI UN DIPLÔME DE MASTER 2 et je suis en situation régulière aussi. je vis avec ma femme on est marié religieusement et on est pacsé aussi on vie ensemble depuis plus d'an. j'ai mon titre de séjour étudiant qui est valable jusqu'à LA FIN DE L'année. je voulais savoir si y'aura pas de problème pour ma demande de vie privée merci de vos reponses